



## Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	LABOCEA - Site de Combourg
Adresse du laboratoire	La Magdelaine
	35270 COMBOURG
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2021
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2025
Date de mise à jour de la portée	0 3 JUIL, 2023

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion	des eaux minérales naturelles	
A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site		
A-1 - Prélèvements	Agréé	
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé	
B - Analyses microbiologiques	-	
C - Analyses chimiques		
C-1 - Analyses physico-chimiques	-	
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-	
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-	
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-	
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-	
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-	
E - Analyses complémentaires		
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-	
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	-	
<ul> <li>E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées</li> </ul>	-	
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques		
Analyses des eaux de piscine et de baignade		
F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site		
F-1 - Prélèvements	-	
F-2 - Paramètres analysés sur site	-	
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	-	
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	-	
G - Analyses microbiologiques de base	-	
H - Analyses physico-chimiques de base		





H-1 - Pour les eaux de piscine	-
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
I - Analyses complémentaires	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	-
Analyses des eaux minérales naturelles	
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
K - Analyses microbiologiques	-
L - Analyses chimiques	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
N - Analyses complémentaires	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-

Matthieu SCHULER

Directeur général délégué en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise